

L'ÉVEIL

de la nation

Bihebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Plan National de Développement :

De gros chantiers attendus pour le désenclavement des zones rurales

P.4



Emploi des jeunes entre 2013 et 2018 :

73.000 personnes enrôlées dans la vie actives

P.4&6



Mme Victoire Tomegah-Dogbé, ministre en charge de l'emploi des jeunes

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

INFO CORONAVIRUS

Pour toute information contactez le numéro vert

111

Appel Gratuit 24/24 7 jours sur 7

Togo/Dématérialisation des services douaniers et d'impôts :
Les contribuables peuvent désormais consulter l'OTR via l'application Whatsapp



Page 2

Entretien avec le président réélu du CONAPP :

TCHAGNAO Arimiyao :

Page 2

"Nous ferons en sorte que les garanties de la liberté soient maintenues et améliorées"



Tchagnao Arimiyao, président réélu du CONAPP

Augmentation des cas positifs au Covid-19 ces dernières heures :

La CNGR apporte des explications



Col Djibril Mohaman

Page 5

Togo/Dématérialisation des services douaniers et d'impôts : Les contribuables peuvent désormais consulter l'OTR via l'application Whatsapp

Les contribuables n'ont plus besoin de se déplacer pour se rendre dans une agence de l'Office Togolais des Recettes (OTR) pour se renseigner ou étaler leurs problèmes de fiscalité à un agent des services des impôts ou de la douane. Ils peuvent désormais le faire depuis leur lieu de travail ou leur maison via l'application Whatsapp, et ceci en un temps record.

Il s'agit d'une nouvelle formule que l'institution de collecte des impôts et des taxes douanières a mise en place pour mieux rapprocher ses services de la population.

Ainsi, à travers le numéro Whatsapp (+00228) 90-99-41-01, les contribuables peuvent adresser directe-

ment leurs questions, faire des observations et commentaires en lien avec la fiscalité et la douane, au service de renseignement de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Ils peuvent également faire des suggestions pour l'amélioration des services que l'Office leur rend.

Cette mutation sur Whatsapp des services de renseignement de l'OTR, vient compléter d'autres formules que l'institution avait déjà mise en place pour faciliter la tâche aux contribuables notamment la mise en place d'un numéro vert 8201 qui permet d'obtenir des renseigne-



ments et le 8220 qui permet de lutter contre la corruption.

Toutes ses réformes rentrent dans le cadre de la dématérialisation des services publics du pays.

Lentement mais sûrement, le Togo tend vers la digitalisation de son administration publique.

Mathurin AZIAK-POR

Entretien avec le président réélu du CONAPP :

TCHAGNAO ARIMIYAO : " Nous ferons en sorte que les garanties de liberté soient maintenues et améliorées "

Il vient d'être reconduit à la tête du Conseil National des Patrons de Presse. El Hadj Arimiyo Tchagnao a gagné par son dynamisme, son professionnalisme, son sens de partage, sa capacité à rassembler la presse, l'affection des membres qui lui ont accordé les 100% des voix pour un second mandat à la tête de l'organisation. Dans un entretien accordé à la Radio Carré Jeune (RCJ), le Président réélu, a souligné en dix (10) points les défis qu'il entend relever notamment : " Œuvrer pour la signature de la convention collective ", " la professionnalisation de la presse ", " l'assistance maladie aux journalistes " ainsi que " l'unité des organisations patronales ". Il a aussi évoqué les sujets d'actualité comme la " Pandémie au Covid 19 ", " Petrole-gate ", " Privatisation de la NSCT ". Lisez l'intégralité de l'entretien.

RCJ : Nous traversons actuellement la pandémie du coronavirus alors avant d'être Président du CONAPP, vous êtes Directeur de publication du journal Nouvelle Opinion, comment ça se gère actuellement à votre rédaction ?

T.A. : Comme tous les togolais, nous gérons au quotidien les mesures barrières, nous nous accommodons aux décisions prises par les autorités du pays notamment se laver régulièrement les mains, passer le gel hydro-alcoolique à la main quand on n'a pas l'eau et le savon à proximité, et surtout le port des bavettes.

Vous venez d'être réélu à la tête du CONAPP, alors quel bilan faites-vous du mandat bouclé ?

Il ne nous revient pas de danser et de nous apprécier au même moment. Notre



Tchagnao Arimiyo, président réélu du CONAPP

reconduction a été motivée par des faits concrets que les confrères ou les patrons de presse du Togo qui sont du moins membres du CONAPP, ont dû constater. Nous avons été élus le 18 mai 2018 pour 2 ans. Et durant ces deux années, nous nous sommes attaqués à ce qui nous intéresse le plus et qui concernait la professionnalisation de toute la corporation. Nous avons fait en sorte que les confrères surtout du privé, soient réconfortés en ce qui concerne la professionnalisation.

Nous avons eu à notre actif douze (12) séries de formation sur plusieurs thématiques notamment : la couverture médiatique post-crise, couverture médiatique des élections, nous avons aussi appris avec l'appui de notre partenaire privilégié qui est Reporter sans frontière (RSF), comment faire une investigation, et comment lutter contre la cybercriminalité. Nous avons aussi avec plan Togo fait une formation sur les violences

faites aux enfants. Aussi, avons-nous, à notre actif, une formation qui permet aux journalistes de savoir faire la différence entre les fakes news, et les informations réelles. D'autres formations nous ont permis d'être ensemble avec les forces de l'ordre et de sécurité que nous retrouvons souvent sur les lieux de reportage.

Nous sommes aussi allés vers les autorités pays pour leur fait comprendre la nécessité et l'importance de voir comment revoir à la hausse, la subvention de l'état à la presse. Nous étions à 100 000 000, l'effort et les explications que nous avons pu donner au niveau de l'Assemblée nationale notamment avec la présidente, Mme Tsegan Yawa, avec les différentes commissions et groupes parlementaires qui nous ont orienté vers le ministère des Finances; Nous

avons rencontré le ministre lui-même qui, à son tour, nous a demandé d'échanger avec le Directeur général du budget et au finish, nous avons été compris et avons gagné 50% de plus sur ce que nous avions.

Ce qui a fait que la presse privée a eu 150 000 000 comme aide de l'aide. Nous sommes confiants que les 50 000 000 qui se sont ajoutés ne font pas l'attente. Ce n'est pas la fin de ce que nous cherchons et donc dans le second mandat, nous allons œuvrer pour que l'aide puisse encore hausser. Puisqu'aux états généraux de la presse à Kpalimé, la barre était fixée à 800 000 000. Aujourd'hui, nous n'avons même pas le quart, et donc le combat continu.

En dehors de cela, nous savons qu'au niveau de la presse privée, nous n'avons pas une assurance-maladie, ce qui fait que quand un journaliste du privé tombe malade, il faut passer par des SOS, des plateformes pour demander des soutiens. Nous avons ouvert des discussions avec d'autres associations patronales, près de l'Institut Nationale Maladie (INAM). La dis-

Suite à la page 6

Togo : Voici pourquoi l'Etat veut privatiser la Nouvelle Société cotonnière du Togo

Depuis quelques jours, les langues se délient pour questionner la procédure de privatisation de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT). Le groupe singapourien Olam est en pole position, pour jouer les 1ers rôles au sein de cette société et des négociations ouvertes devraient déboucher sur la cession à cet investisseur de tout ou partie de la participation de l'Etat dans son capital, après l'onction parlementaire obtenue lundi 29 juin.

De coutume, le recours à la privatisation au Togo vise à transférer au secteur privé, la gestion d'une activité ou d'un secteur économique jugé peu ou contre-performant afin d'y apporter des corrections.

Mais d'après des sources proches du ministère de l'Economie et des Finances, l'opération projetée " ne répond ni à un souci d'amélioration de la trésorerie de l'Etat ni à un besoin de correction d'une quelconque mauvaise performance financière de cette société ". La NSCT, de source officielle, se porte bien, ainsi que l'atteste le résultat net



Des cotonculteurs

qu'elle a dégagé en 2019 : 4,6 milliards FCFA.

La privatisation annoncée s'inscrirait plutôt dans une vision de modernisation de la filière cotonnière avec en ligne de mire la création d'une chaîne de valeurs.

Lomé compte, en accord avec l'axe 2 du Plan National de Développement (PND 2018-2022), maîtriser la filière cotonnière, de la production à la transformation en produits finis ou semi-finis, à consommation

directe ou intermédiaire.

Des références pour des défis importants

Le Togo qui annonce vouloir remettre à flot son industrie textile et créer massivement d'emplois, mise sur la capacité financière et les bonnes références du groupe Olam, notamment au Tchad et en Côte d'Ivoire où il joue un rôle de 1er plan en termes de production et de rendement du coton mais aussi dans la logistique.

En un an, cet investisseur qui est en pleine expansion sur le continent africain a construit une usine de traite-

ment de 50 000 t de coton, et est en charge ailleurs du renouvellement d'un parc industriel vétuste. Au Gabon, il a réalisé un port de 700 mètres en 18 mois, et mis le cap sur la transformation du bois pour la production et l'exportation de meubles " made in Gabon ".

Concrètement, la privatisation ne devrait pas mettre en difficulté les performances de l'usine de production d'huile Nioto, qui dépend dans une forte proportion de la NSCT.

Insatisfait du rendement modeste de la campagne 2019-2020 (116 000 t de coton graine), à deux ans de l'échéance fixée pour atteindre annuellement 200 000 t de coton-graine, le gouvernement misera sur la machine de production, notamment en remobilisant autour de la filière, les producteurs qui ne seraient pas fort motivés par la chute du prix du kg.

Noël Koutera, ministre en charge de l'agriculture, place pour sa part, la barre plus haut et espère doubler la production cotonnière, d'ici à 3 ans. En ce sens, apprend-on, Lomé aurait assigné au groupe Olam, lors des discussions exploratoires, un objectif d'augmentation substantielle du revenu des cotonculteurs dans 3 ans et du rendement de la production (900 à 1000 kg/ha) à court terme.

L'idée à terme, est de dynamiser la 1ère filière d'exportation et qui contribue à 4% de la richesse nationale.

Source : togofirst

Mécanisme Incitatif de Financement Agricole :

Deux ans déjà et des résultats qui forcent l'admiration

Il était né pour apporter des réponses structurelles aux problèmes et aux risques du financement innovant dans le secteur agricole. C'est d'ailleurs un jalon important dans la stratégie de transformation de l'agriculture au Togo. Deux ans après, c'est un fait. Le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) fondé sur le partage de risques enregistre un succès évident. Lancé le 25 juin 2018 par le Président de la République sur le modèle du NIRSAL Nigéria, il s'est en effet rapidement révélé efficace. 144 000 acteurs agricoles dont 125 000 producteurs ont été touchés. À leur profit, 14 milliards FCFA ont ainsi été mobilisés et alloués. Résultat, près de 163 000 emplois directs et indirects sur tout le territoire national.

L'objectif de ce mécanisme est d'élargir l'accès au financement, d'accroître les prêts au secteur agricole, de réduire les taux d'intérêt et de toucher au bout de trois années un million d'agriculteurs. Ainsi, sur les deux années d'intervention, effective est la mobilisation des institutions financières

naguère frileuses. Une dizaine d'institutions financières nationales à savoir Ecobank, BOA, Orabank, Sunu Bank, UTB, BTCL, SOGEMEF, FUCEC, African Lease Togo se sont engagées. À cela s'ajoutent d'autres appuis financiers et techniques de partenaires internationaux comme le FIDA, la BAD ou le Fonds Khalifa. Dans le même temps, le Mécanisme qui, fort de son succès, a été transformé en une Société Anonyme (SA) doté d'un capital de 10 milliards FCFA, a procédé à la structuration de 124 milliards de francs CFA de marchés viables liés à la production et à la transformation sur toutes les filières.

Des résultats probants mais une véritable révolution pour le secteur agricole qui représente plus de 46% du PIB et emploie plus 73% de la population togolaise. D'ailleurs, pour l'année en cours, durement frappé par la pandémie de la Covid-19, le Mifa n'a pas manqué d'intensifier ses actions en faveur du secteur durement affecté. En accord avec le gouvernement, des mesures ont été prises pour non seulement assurer le déplacement des produits agricoles



Le Président Faure Gnassingbé au lancement du MIFA (Photo archives)

mais également faciliter l'accès des petits producteurs des filières stratégiques aux intrants. En outre, il a été élaboré un plan de riposte pour le secteur auquel a été associé le Mifa pour la mise en œuvre.

Mieux, sur un objectif de financement de 50 milliards FCFA à faciliter en 2020, pour 400 000 acteurs (avec pour ambition la création de 450 000 emplois), le Mifa a dans le détail déjà introduit un portefeuille de projets d'une valeur de 30 milliards FCFA auprès des institutions financières partenaires. "(...) les autorités feront le nécessaire pour que la crise sanitaire n'ait pas d'impact", assuré Aristide Agbossoumondé, Directeur Général du mécanisme. Et ce n'est pas tout.

Pour plus d'impact, il est prévu le renforcement de la

présence du mécanisme au sein du monde paysan. Ainsi des antennes préfectorales seront créées dans toutes les régions du pays pour mieux se rapprocher des acteurs.

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile Communique :

Dans le souci de limiter ou de contenir la propagation de l'épidémie du COVID-19 dans notre pays, le gouvernement a pris certaines mesures notamment celles relatives à la fermeture des frontières, au confinement de 14 jours de toute personne entrant sur le territoire national qui sont toujours en vigueur.

A cet effet, le ministre de la sécurité et de la protection civile tient à rappeler à toute personne qui se rend dans un pays limitrophe, pour diverses raisons surtout non officielles (enterrement, mariage, etc.), qu'elle sera soumise aux mesures de confinement de 14 jours, à ses frais, dès son retour au pays.

Les instructions sont données aux personnels des forces de défense et de sécurité pour la stricte application de cette mesure.

Le ministre de la sécurité et de la protection civile remercie la population pour sa bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 02 JUIL. 2020

Le Ministre

Général de Brigade Bamehame YARK

Plan National de Développement :

De gros chantiers attendus pour le désenclavement des zones rurales

Lancé le 04 Mars 2019 pour une période de 04 ans, le Plan National de Développement 2018-2022 prend appui sur trois axes principaux à savoir la création d'un Hub Logistique et un centre d'affaires de premier ordre, accroître la transformation agricole et intensifier les mécanismes d'inclusion. Tout ceci ne sera pas possible si des localités entières de notre pays sont encore enclavées et difficiles d'accès. Pour régler cette situation de façon durable, le gouvernement entend intensifier dans la politique des travaux et de constructions des infrastructures modernes en vue de faciliter l'accès aux zones de production.



Une piste rurale

Le Togo veut désenclaver toutes ses zones rurales. Après avoir réalisé ces dernières années d'importants travaux avec plus de 2 500 pistes rurales réhabilitées entre 2016 et 2018, le pays veut franchir un nouveau cap, en vue de faciliter l'émergence rapide de pôles régionaux générateurs de croissance.

Un nouveau programme de connectivité des zones rurales est ainsi prévu. De façon concrète, 4000 km de pistes rurales et 400 km de routes seront construites, avec pour objectif ultime de rendre toutes les communautés accessibles par la route.

Le Chef de l'Etat, Faure E. Gnassingbé qui a initié il y a quelques années une politique de grands travaux dans le domaine routier, entend poursuivre sur cette lancée au cours de ce

nouveau quinquennat, afin de moderniser davantage ce réseau qui a déjà transfiguré la capitale et l'intérieur du pays. Des chantiers sont d'ailleurs en cours ou imminents. Ainsi, outre les travaux de dédoublement de la Nationale 5 (Lomé-Kpalimé, 120 km) lancés il y a quelques jours, ceux d'aménagement et de modernisation de la voie Avepozo-Aneho (partie du Corridor Abidjan-Lagos) sont engagés depuis fin février.

Un programme est par ailleurs déployé pour la construction de l'autoroute de l'Unité (Lomé-Cinkassé), l'aménagement des tronçons de la N1 (Aouda-Kara et Sarakawa-Kantè), la poursuite effective des travaux de la route Lomé-Vogan, la réhabilitation de la

route Notsè-Agou, et la réhabilitation des voies urbaines de la capitale et des autres villes du pays.

Si plus de 680 milliards FCFA ont été investis au cours de la dernière décennie, 1 000 autres devront être débloqués pour la réalisation des chantiers prévus. L'ambition est d'atteindre 60% de routes revêtues, présentant un bon niveau de service d'ici les prochaines années, et de réduire le taux des routes en mauvais état de 49 à 40 %.

Le Togo dispose actuellement de 11 777 km de réseaux routiers dont environ 2101 km de routes nationales revêtues.

Pour rappel, le Plan national de développement (PND) 2018-2022, présenté en mars par l'exécutif, est fondé sur les

résultats de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape) menée par le gouvernement de 2013 à 2017.

Son objectif global est de transformer structurellement l'économie afin que le pays installe une croissance forte, durable, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. Soit, d'ici à 2022?: une croissance du PIB de 7,6 % (au lieu de 4,9 % en 2018), générant au moins 500000 emplois directs, permettant de réduire l'incidence de la pauvreté monétaire à 44,6 % de la population et de faire progresser l'indice de développement humain de plus de 14 %.

Coût total du plan:

4.622 milliards de F CFA (plus de 7 milliards d'euros), dont 2.999 milliards financés par le secteur privé et 1.623 milliards par l'État. Il repose sur 3 axes stratégiques, autour desquels s'articulent des projets prioritaires.

AXE 1

Mise en place d'un hub logistique et d'un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région.

Projets phares : dédoublement de la RN1 (corridor Lomé - Ouagadougou), plateforme logistique multiservice d'Atakpamé, port sec de Cinkassé, mise en valeur des infrastructures aéroportuaires, construction d'un centre de conférences moderne.

AXE 2

Développement de pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives.

Projets phares : agropoles de Kara et de Vo-Zio, parc industriel d'Adétikopé, zone économique spéciale du Port autonome de Lomé (PAL), transformation des phosphates.

AXE 3

Consolidation du développement social et renforcement des mécanismes d'inclusion.

Projets phares : création de cités modernes en zones urbaines et semi-urbaines, aménagement de 10 villes secondaires, électrification rurale (projet Cizo), accompagnement des femmes et des jeunes entrepreneurs vers l'autonomie.

Emploi des jeunes entre 2013 et 2018 :

73.000 personnes enrôlées dans la vie actives

L'un des challenges qu'il s'est prescrit dès son accession au pouvoir, c'est d'inverser la courbe du chômage et de donner des emplois durables à la jeunesse qui demeure le bras valide qui tire les économies vers le haut. De 2013 à 2018 les fruits ont tenu la promesse des fleurs et plus de 73 000 jeunes ont bénéficié d'un emploi durable.



Mme Victoire Tomegah-Dogbé

Les jeunes en quête d'emplois deviennent nombreux d'année en année au Togo. En 2011, une analyse diagnostique a montré que 69,7% des jeunes sans emploi vivent en milieu urbain et 81% en milieu rural. Des programmes éta-

tiques ont été mis en œuvre et des initiatives privées sont fortement encouragées pour tenter d'apporter des réponses aux problèmes de chômage auxquels est confrontée la jeunesse.

Aujourd'hui, cette couche de la population togolaise contribue à part entière au développement socioé-

conomique parce que les actions du gouvernement ont permis de créer des emplois au fil des années. Sur une période de cinq (05) ans, au moins 73.000 emplois durables ont été créés.

Entre 2013 et 2018, plus de 73.000 emplois durables et 150.000 emplois tempo-

raires ont été créés. Ceci grâce aux différents projets, programmes et mécanismes en rapport avec la promotion de l'employabilité, de l'auto-emploi et de l'aide à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, et de l'appui aux initiatives économiques des jeunes. Ces projets ou programmes ont été mis en œuvre pour répondre aux besoins des jeunes en quête d'emplois.

Il s'agit de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), le Fonds national de finance inclusive (FNFI), le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), le Projet d'appui

Suite à la page 5

Augmentation des cas positifs au Covid-19 ces dernières heures :

La CNGR apporte des explications

La pandémie liée au Coronavirus (Covid-19) demeure une réalité. Le Togo compte actuellement 661 cas confirmés. Il a été enregistré ces derniers jours, une augmentation sensible de cas confirmés. La Coordination Nationale de Gestion de la Riposte au Covid-19 (CNGR) lors de son point de presse hebdomadaire tenu le mercredi 1er juillet dernier, a donné les raisons de l'évolution de la pandémie ces dernières heures.

Primo, il est important de souligner que le Togo est actuellement en train de prendre des dispositions pour la reprise progressive au niveau de différents secteurs d'activités. Ces derniers jours, le Togo a enregistré l'arrivée de voyageurs, venus la plupart, des pays voisins, où la pandémie a connu une percée inquiétante, comparativement à la terre de nos aïeux.

Selon le médecin-colonel Djibril Mohaman, premier responsable de la cellule de

gestion de la riposte au Covid-19, l'une des principales raisons, qui expliquent l'augmentation de cas confirmés de malades de Covid-19, est la reprise des activités au niveau de certaines sociétés de la zone industrielle. A cet effet, une entreprise où 22 cas ont été enregistrés, a été contrainte à une fermeture temporaire.

A ce sujet, le colonel Djibril rassure l'opinion que des investigations sont en cours en ce moment pour retrouver tous les cas

contacts et les tester. Des foyers de covid-19 au Togo, notamment la préfecture de Mô et Tandjouaré peuvent constituer une origine pour d'autres contaminations explique-t-il.

A la question de la reprise des activités, le coordonnateur de la CNGR insiste sur l'application des gestes barrières entre autres, le port obligatoire de masques, la distanciation physique, le lavage des mains...

Les dispositions prises au niveau de l'Agence



Col Djibril Mohaman

Nationale de l'Aviation Civile et ses partenaires pour la reprise des vols au niveau de l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé n'est pas passé sous silence. Il n'a pas manqué d'insister sur le rôle de sensibilisation et d'information des médias en cette période de crise sanitaire.

Par rapport à une conti-

nuité ou non de l'Etat d'urgence sanitaire (Avril-juin), le professeur Djibril rassure que toutes les informations seront remontées au sommet et le point général sur la gestion sera fait au plus haut niveau, pour savoir la posture à adopter par l'Etat togolais.

M F

Fin de l'Etat d'urgence :

Des acteurs se prononcent sur les mesures à prendre

Aux premières heures de l'apparition du Coronavirus (Covid-19) au Togo, dans une adresse du chef de l'Etat à la nation, il a été décrété un état d'urgence sanitaire. Cette période (Avril-Juin) est arrivée à terme et des interrogations légitimes se posent pour sa prorogation ou non ainsi que le bilan de gestion de cette crise sanitaire.

Si une frange de la population se préoccupe plus de la suite à donner par les autorités étatiques dans la lutte contre la pandémie virale, certaines commencent à se faire entendre sur le bilan financier de la gestion des fonds alloués pour endiguer le covid-19 au Togo. La mobilisation des fonds et les dépenses qu'on en a fait, font leur entrée dans les débats d'intérêts général.

L'honorable Gerry Taama s'est vu adressé la question, dans ses échanges avec nos confrères de victoire FM, en tant qu'invité du journal le mercredi 1er juillet dernier.

Dans sa mission de contrôle de l'action gouvernementale, le député du Nouvel Engagement Togolais (NET) a affirmé avoir interpellé à titre personnel le ministre de la santé et est en attente de réponse

sur la gestion qui se fait autour de la riposte au Covid-19. Il reconnaît que la pratique parlementaire est assez délicate au Togo. Conséquences, on note un manque de "timing" dans les réponses suite aux interpellations que font souvent les députés. Toutefois, il reconnaît que tout est question de priorité.

La question sur la fin de l'état d'urgence et les per-



L'honorable Gerry K. Taama

spectives a été également à l'ordre du jour, le mercredi 2 juillet passé, lors du point de presse hebdomadaire de la Coordination Nationale de Gestion de la Riposte au

Covid-19. Le Professeur Djibril Mohaman, coordonnateur de la Cellule de gestion de la riposte, rassure aujourd'hui que des dispositions sont en train d'être prises pour la suite à donner dans la lutte contre le Covid-19. Tous les rapports seront envoyés et évalués afin de voir la posture à adopter souligne le médecin-colonel.

Il est important de préciser qu'il y a quelques semaines les autorités togolaises ont opté pour la levée des mesures restrictives, notamment le couvre-feu mis en vigueur dès le début de la crise sanitaire. A la date du 2 juillet, on dénombre 661 cas confirmés de Covid-19 au Togo, dont 414 guéris, 233 cas actifs et 14 décès.

M F

Emploi des jeunes entre 2013 et 2018 :

73.000 personnes enrôlées dans la vie actives

Suite de la page 4

à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-SP), etc. En dehors de ceux-ci, le Programme national de volontariat national (Provonat) est l'autre outil qui a contribué à réduire le taux de chômage au Togo. Sur plus de 27.000 volontaires mobilisés depuis 2011, près de 40% ont trouvé un emploi pérenne.

Croissance du budget

alloué à l'employabilité des jeunes

Les 73.000 emplois créés entre 2013 et 2018 ne sont pas le fruit du hasard. Ces chiffres s'expliquent par l'augmentation du portefeuille budgétaire consacré à la mise en œuvre des plans établis. En cinq (05) ans, les dépenses consacrées à l'employabilité ont été multipliées par trois (03). Elles étaient estimées à 05 milliards de francs CFA en moyenne de 2013 à 2014 et

sont passées à 15 milliards de francs CFA en 2018.

Ces efforts consentis ont, dans la majorité, eu un impact positif et déterminant sur l'avenir professionnel de la jeunesse togolaise. Ils ont amélioré les conditions de vie de la population et ont promu l'autonomisation des communautés à la base.

Eu égard aux résultats encourageants enregistrés, le gouvernement togolais veut renforcer davantage les

divers dispositifs afin de favoriser la création d'entreprises. Dans le cadre de la réalisation du Plan national de développement (PND), il veut créer d'ici 2022, un million d'emplois dont 500.000 directs.

L'énorme espoir créé par le PND et la voie déjà tracée de 2013 à 2018 dans le domaine de l'emploi des jeunes doivent être maintenus pour qu'à l'horizon 2025 le taux de chômage soit drastiquement réduit.

Entretien avec le président réélu du CONAPP :

TCHAGNAO ARIMIYAO : " Nous ferons en sorte que les garanties de liberté soient maintenues et améliorées "

Suite de la page 2

cussion n'est pas bouclée, mais quelque chose a été démarré.

Nous avons aussi travaillé à la solidarité entre nous. Certains confrères en difficulté ont été aidés par nos initiatives de couloir.

Pendant la covid 19, contre lequel nous continuons de lutter, le CONAPP a fait en sorte que certains confrères puissent bénéficier d'insertion sur toute l'étendue du territoire pour que surtout les rédacteurs puissent bénéficier de quelque chose pour gérer la crise.

Nous avons eu des ambitions en 2018, certains ont été satisfaites, d'autres sont ouvertes et ne sont pas encore fermées. Avec ce nouveau mandat, nous allons œuvrer pour que la boucle soit bouclée.

En vous suivant, on a l'impression que durant les deux ans, tout a été rose ?

On ne peut pas dire que tout a été facile. Dans la vie, il faut arriver à surmonter les difficultés, c'est en ce moment seulement que vous sentez que vous menez un combat de vie.

J'avoue que la profession de journalisme ne m'a jamais trahi, et ne m'a jamais déçu, mais le journaliste m'a déçu durant les deux ans d'exercices. Le métier ne m'a pas déçu, mais les professionnels, il y en a qui m'ont déçus, il y en a qui m'ont trahi. Mais ça fait partie des coups de la vie qui nous permettent d'être plus forts.

Il y a des confrères qui vous appellent pour avoir des éclairages sur quelque chose qui se passe et qui leur semble flou. Mais il y en a qui, pour aucune raison, s'en prennent à vous. C'est en cela que je dis que les premières autorités de tout pays se sont leur école qui nous intéressent parce que tous les jours, nous critiquons, nous nous atta-

quons aux autres.

En tout cas pour les deux ans que nous avons devant nous, que les confrères soient ouverts. Moi je reste humble, ouvert depuis nos employés jusqu'à la sommité qui est constituée des patrons y compris nos partenaires privilégiés qui sont le ministère de la Communication, la HAAC. Je reste ouvert dans l'humilité et je suis prêt à recueillir toutes les remarques pour perfectionner et faire mieux.

Quels sont les grands chantiers pour le 2e mandat ?

Les grands chantiers se résument en dix (10) points. Les dix points, c'est de renforcer toujours la confraternité entre nous parce que quand vous observez bien, vous vous rendez compte sur les plateformes qu'il y a que le monde de journalisme qu'on ne sait pas cuisiner en interne, mais on cuisine en externe, aux yeux du monde.

Là, j'invite tous ceux qui sont à la tête des organisations à jouer le rôle qui est le leur. Que ceux qui sont à la tête des patronats ne s'invitent pas dans les activités des syndicats de revendication.

Les syndicats sont là pour amener les patrons à donner des satisfactions aux employés. Je veux bien que nous ayons cette limite. Ça nous permettra de parler le même langage pour la victoire, l'évolution de la corporation.

Pour revenir sur la professionnalisation, j'affirme que quelque soit le baguage qu'on a, le recyclage est important. Donc nous allons faire en sorte qu'on assure des séries de formation à l'ensemble de la presse du CONAPP ou d'autres organisations.

Nous allons aussi continuer à travailler à ce que la convention collective devienne une réalité. Il faut que les syndicats comme le



Tchagnao Arimiyo, président réélu du CONAPP

Synjit, l'Ujit... puissent se mobiliser pour affronter les patronats notamment le CONAPP, le PPT, l'ATOPPEL..., pour que la convention puisse être signée.

Nous avons fait un constat selon lequel les journaux papiers se produisent et sont concentrés rien qu'à la capitale. D'ailleurs, quand vous allez dans les banlieues de Lomé, c'est difficile de trouver les journaux. Donc nous pensons qu'il faut que nous allions chercher des bailleurs, des partenaires pour que les journaux puissent être distribués dans tous les coins du pays, pour que tout le monde ait le même niveau d'information. Nous y travaillons.

L'autre constat est que les gens ont des difficultés en matière d'imprimerie, c'est ce qui fait d'ailleurs, certains sont irréguliers sur le marché.

Des gens ont des difficultés à paraître régulièrement alors qu'aucun pays ne peut se développer en se passant de la presse. Les grandes nations que nous admirons de loin, réussissent à cause de la communication et pour cette raison, nous sommes en train d'explorer des pistes pour avoir une imprimerie qui va commencer par faire des allégeances aux membres de notre organisation patronale et qui font du journal papier.

En dehors de cela, nous sommes en train de voir comment faire pour que l'aide soit revue de façon conséquente. Et pour ça, il

faut faire des lobbyings.

Aussi, nous avons en vue de faire, en sorte que la solidarité soit renforcée, et en cela, nous avons un projet actuellement qui nous permet de voir et d'explorer des pistes de création d'une mutuelle.

Nous, du privé, nous n'avons pas de salaire, nous n'avons pas de matricule et donc si nous n'avons pas de mutuelle qui puisse nous permettre d'assurer nos vieux jours, se serait dommage.

Nous avons également envi de renforcer le positionnement de la presse togolaise au plan international. Il se fait de bonnes choses dans notre pays, mais parfois, c'est aveuglé de l'extérieur et donc le CONAPP va continuer par travailler comme il l'a fait il y a deux ans à ce que le Togo, s'ouvre davantage notamment au niveau des rencontres internationales qui concernent la presse.

Nous ferons en sorte que les garanties de liberté que le pays a, soient maintenues ou pourquoi ne pas être davantage améliorées. Voilà les points que nous sommes en train de vouloir exécuter dans les 2 ans.

Chaque jour, les organisations se créent, comment allez-vous prendre pour réaliser l'union parce que parfois certains partenaires vous le demandent pour pouvoir avoir accès à certains accompagnements. Est-ce que ce ne serait pas bien d'aller vers une union totale de ses organisations

?

Quand on regarde dix ans en arrière, je crois que cette idée avait prévalu où une organisation internationale avait demandé à la veille des élections, aux organisations patronales de se mettre ensemble et elle fera en sorte que l'appui soit conséquent et qu'on sache évidemment qu'elle donne à des gens qui parlent d'une bouche commune. C'est ça qui a conduit à la création du Conseil National des Patrons de Presse. Et à l'époque, toutes les organisations patronales qui étaient là, s'étaient fondues. Mais je voudrais ouvrir une parenthèse pour dire que je ne suis pas en train de vendre très chère la peau du CONAPP ici, mais je crois fermement que cette organisation que je préside, malgré les clivages, ou conflits personnels qui ont surgit et qui ont amené des gens à se retirer, le CONAPP demeure ce qu'il est et continue de faire l'attraction. Vers la fin de mon premier mandat, je peux affirmer qu'on a eu plus de 20 dossiers de patrons qui frappent à la porte. Je dis que s'il faut que les gens reviennent à la maison et que c'est Tchagnao qui doit quitter pour qu'on refonde, tant mieux, ce serait une très bonne chose.

D'aucun disent qu'au CONAPP, vous imposez des lignes aux patrons c'est pourquoi ils sont un peu réticents.

C'est du ridicule, on impose aucune ligne. Ceux qui disent qu'on dicte des lignes sont dans quelle organisation ? On peut retrouver tout le monde si les gens ont la bonne volonté, et chacun fera ce qu'il veut.

Autour de l'OTM qui est notre tribunal, nous avons pu, en temps de covid, nous mettre ensemble et avions parler d'une bouche

Suite à la page 7

Togo / Football :

Emmanuel Adébayor Shéyi de nouveau sans club

Le ballon d'or africain 2008, l'international togolais Emmanuel Adébayor Shéyi va devoir proposer ses services à un autre club de football ou carrément annoncer sa retraite sportive comme c'est le cas de bon nombre de ces vieilles gloires de football africain à l'instar de Didier Drogba, Michael Essien, Samuel Eto'o, Kader keita, etc...

L'incontournable attaquant des Éperviers du Togo, engagé en février 2020 avec le club de première division paraguayen " Olimpia d'Asunción ", vient de voir son contrat rompu avec le club, après avoir passé quatre (04) mois dans le championnat latino-américain, sans se montrer vraiment convainquant.

Selon les informations, les dirigeants du club et le dossier " 04 " de l'équipe nationale togolaise auraient trou-

vé un terrain d'entente pour ne plus continuer leur aventure ensemble, en procédant à une rupture de contrat à l'amiable.

" La décision de la rupture du contrat a été prise dans la nuit de ce mardi 30 juin à l'issue d'une réunion des dirigeants du club Olimpia, qui ne veulent prendre aucun risque avec le joueur, toute en préservant l'héritage de leur institution et la relative stabilité économique du Paraguay ", apprend-on.

Il faut dire qu'en Mars dernier, avec l'avènement de la pandémie du coronavirus et l'arrêt des championnats, Emmanuel Adébayor Shéyi est rentré passer son confinement au Togo. Et il y a de cela quelques jours, que son club a repris les entraînements sans que Shéyi ne rejoigne ses coéquipiers. Cela serait-il à l'origine de cette rupture du club avec le joueur ? Nous ne saurons le dire.

Par contre, on peut dire



Emmanuel Shéyi Adébayor

que, encore une fois de plus, l'aventure de l'ex-capitaine des Éperviers avec un club de football professionnel se termine là.

Il faut rappeler qu'après son départ de Turquie, le joueur est resté sans club

pendant des mois avant que le club paraguayen ne lui signe un contrat. Et bien Emmanuel Adébayor Shéyi redevient ainsi un grand joueur " sans club ".

Mathurin AZIAKPOR

Entretien avec le président réélu du CONAPP :

TCHAGNAO ARIMIYAO : " Nous ferons en sorte que les garanties de liberté soient maintenues et améliorées "

Suite de la page 6

commune pour aller vers l'ambassade de France qui nous a permis d'avoir quelque chose pour faire tourner les rédactions. Nous nous sommes mis ensemble aussi avec l'Union européenne et le projet est en cours à ce jour, donc en clair, quand on y met la volonté, on peut faire beaucoup de choses.

Par rapport au dernier congrès, nous sommes en temps de crise sanitaire vous aurez pu repousser un peu plus votre mandat, pourquoi vous avez tenu à l'organiser ?

Ma vision est claire, nous critiquons les pouvoirs publics, nous critiquons les autres, mais ne montrons pas aux gens que nous sommes pire que les autres. Quand la pandémie s'est annoncée, et que les premiers cas ont été vus au Togo, nous étions conscients que le 18 mai, nous sommes obligés d'aller selon les textes, au congrès, mais nous l'avions repoussé à cause du virus dont la contamination était au summum en ce temps-là. Mais quelques semaines après, le gouvernement et les autorités sanitaires ont

commencé à dire que nous devons apprendre à vivre avec la Covid-19. Ça veut dire que la maladie ne finira pas de si peu. Alors si la covid-19 va jusqu'à 10 ans, je vais rester président jusqu'à ces 10 ans? Alors que les textes disent que c'est 2 ans renouvelables une fois ? Si Jean-Paul avait eu aussi l'occasion et s'était accroché ? Si Djakouti avait eu l'occasion et s'était accroché? Nous avons rapidement donc compris qu'il ne faille plus tenir les câbles, qu'il faut nous remettre en cause. C'est ce que nous avons fait en appelant au congrès.

Pour le congrès, je me réjouis que tout a été mis en œuvre pour le respect des mesures barrières.

Un mot à l'endroit de l'équipe qui va vous accompagner pour ce second mandat ?

C'est des gens que je connais, ils sont dynamiques et efficaces. Je leur dis seulement courage, qu'ils fassent en sorte qu'on se mette dans la même synergie pour ensemble avec les membres et les autres confrères, pour relever les grands défis qui nous attendent notamment

les 10 points que je viens de lister.

L'actualité, c'est la privatisation des sociétés d'Etat, la dernière, c'est le Ok donné par l'assemblée pour la privatisation de la NSCT. Alors Tchagnao, toutes les sociétés partent comme ça alors que celles qui ont été déjà privatisées ne sortent aucune fumée blanche.

Ceux qui ont en main la gestion de ce pays, savent bien là où ils amènent le bateau, nous sommes la population, on observe, et ce sont eux qui seront comptables de tout ce qu'ils font. Et comme un père ne donnera pas un plat chaud à son enfant, le gouvernement togolais ait bien conscience.

Moi, ce qui m'inquiète est qu'on risque de ne plus avoir de Banque nationale. Quand il y a une situation et on veut vous punir, on peut passer par ses Banques qui sont aux mains des étrangers.

Mais par rapport aux sociétés, le constat est là, moi, je n'ai pas vu là où on a privatisé et ça a donné un grand succès jusqu'à ce jour. J'ai souvenance de Togo électricité, on a priva-

tisé Togocom, on observe, on se dit que le meilleur viendra. Avec la Nouvelle Société Cotonnière du Togo aussi on va prendre du temps pour observer.

Mais je ne souhaite pas que ses privations, au lieu de nous donner un épanouissement, une véritable assise financière, que derrière, on ait que des grincements de dents.

La route Lomé-Kpalimé est en chantier, les travaux ont été lancés, et c'est l'entreprise EBOMAF qui a en main les travaux, prions que ça aboutisse !

EBOMAF n'est pas qu'au Togo, elle en Guinée, au grand nord de la Côte d'Ivoire, en Erythrée, tout le Burkina c'est EBOMAF. Notre grand souhait est que le chantier aboutisse dans le délai et dans les normes.

Nous sommes toujours dans notre peau de journaliste, on va observer et dès que le travail démarre, et s'il y a à dire, nous allons tirer l'attention des autorités du pays.

Pétrole-gate, les milliards dilapidés, dénonce le journal l'alternatif.

Nous sommes journalistes, nous-mêmes, on a des

regards loin envers l'autre, j'avoue que l'Alternative fait des efforts parmi beaucoup d'entre nous, il y a eu des moments où il a été d'ailleurs félicité pas la HAAC pour certaines investigations, ici également, nous constatons qu'il a sorti un dossier. Maintenant, les autorités du pays, chaque fois que des situations pareilles se présentent, doivent savoir que c'est des pistes d'enquêtes qu'on leur à donner.

Vivement, que ce soit au niveau des gouvernants ou que ce soit au niveau de la justice, que les gens puissent ouvrir des enquêtes pour que le Togolais soit d'avantage éclairé sur cette affaire.

Président, votre mot de fin.

C'est dire aux togolais de faire en sorte que la maladie qui secoue le monde aujourd'hui, puisse faire moins de victimes. Que les mesures barrières soient respectées par tous.

Merci Président et bon mandat.

C'est moi qui vous remercie, bon mandat à nous tous.

Source : lopinion.tg



#CQFS

Le plan de règlement échelonné est un engagement signé entre un receveur des impôts et un contribuable, définissant une périodicité spéciale de paiement des impôts et taxes en dehors de l'exigibilité légalement consacrée.



Office Togolais des Recettes - OTR



#CQFS

La loi fiscale permet à tout contribuable qui anticipe, au regard de l'évolution de ses activités, une baisse de son chiffre d'affaires annuel par rapport à l'exercice précédent, de solliciter une **suspension de paiement des acomptes IS ou IMF.**



Office Togolais des Recettes - OTR



Rejoignez-nous sur Whatsapp

+228 90 99 41 01



L'ÉVEIL
de la nation

Siège :
Qr Adidoadin, non loin de Jess Coiffure
Té : 22 32 85 95

Fondateur et Directeur de Publication :
Sama T. DJOBO
(00228) 90 03 17 74

Rédaction :
Biva KPELAFIA
Moudjib FALANA
Kalf DJOBO
Secrétariat :
Takira AGBERE

Imprimerie :
DIRECT PRINT
Tirage :
2.500 exemplaires